

Fiche ABC

Le plagiat dans le contexte pédagogique

Introduction

Le plagiat est une thématique importante, qui est actuellement discutée dans différents domaines. On pense souvent au plagiat de travaux de recherche, mais il y a aussi du plagiat dans le contexte pédagogique. Or, celui-ci n'est généralement pas considéré comme tel et il est souvent difficile de se prémunir et de faire reconnaître ses droits dans ce cadre. Le plagiat dans le contexte pédagogique concerne le plagiat de documents (supports de cours, présentations PowerPoint, etc.) par des collègues et/ou des étudiant-e-s, de même que le plagiat par les étudiant-e-s, notamment dans leurs travaux écrits.

Dans ce document, nous proposons des réflexions issues d'une séance de discussion entre enseignant-e-s sur ce thème. Voici quelques remarques initiales :

- A la base, c'est une bonne idée de s'échanger les matériaux de cours et de collaborer, l'esprit de partage est très important, mais en respectant les droits des autres.
- Il est important de se prémunir aussi contre des difficultés pouvant intervenir par après (p. ex. suite à un départ).

Néanmoins, il existe des difficultés liées à ce partage :

- Comment définir quand commence le plagiat ? (p. ex. à partir de 1, 2, 3 images reprises de quelqu'un d'autre ? si on reprend le titre ? etc.)
- Il y a aussi des problèmes liés aux relations hiérarchiques. Il est presque impossible de faire quelque chose si le plagieur est un supérieur, sinon on met en danger son poste. Vaudrait-il mieux laisser tomber dans ce genre de cas ?
- Même avec les collègues, ce n'est pas évident de discuter de telles situations, cela peut devenir aussi un problème relationnel.
- Le problème, c'est qu'on ne pense pas spontanément que les slides et autres supports de cours peuvent être copiés, que cela relève du plagiat. Comment agir ?

Pistes et recommandations

Concernant le plagiat de supports de cours

- Ecrire « copyright » sur chaque slide, utiliser les licences « Creative Commons » (cf. ressources ci-dessous), écrire « conçu et rédigé par X en 2015 » sur tous ses supports.
- Publier ses idées, pour que ce soit dans un livre ou un article et donc plus difficile à plagier.
- Montrer l'exemple en tant qu'enseignant-e, de manière à créer un cercle vertueux et à montrer l'exemple aux étudiant-e-s et aux collègues.
- Si on reprend des slides et qu'on les modifie : écrire « adapté et complété de X », « repris et adapté de X ».

- Contribuer à faire évoluer les directives institutionnelles vers une prise en compte des supports pédagogiques dans les cas de plagiat.
- Mentionner explicitement les personnes qui nous ont aidé ou inspiré, à l'oral comme à l'écrit.
- Au sein des équipes : mettre en place une règle pour la collaboration entre membres de l'équipe (comment chacun-e doit collaborer, participer, mettre des slides, reprendre ceux des autres).
- Instaurer des règles pour les étudiant-e-s et pour les enseignant-e-s à l'échelle du programme, du département ou de la faculté, pour dépersonnaliser le problème, ne viser personne en particulier et mettre en place des pratiques communes.
- Générer des PDF en « lecture seule » (donc pas seulement des PDF simples), pour qu'on ne puisse pas modifier quoi que ce soit, mais seulement les enregistrer.

Concernant le plagiat des étudiant-e-s (p. ex. dans leurs travaux de séminaire, de Bachelor, de Master et de Doctorat)

- Utiliser le logiciel *Compilatio* : on peut ajouter les anciens travaux d'étudiant-e-s à la base de données du logiciel (en format Word ou PDF), ce qui augmente les chances de repérer ensuite des reprises d'anciens travaux ; on peut utiliser le logiciel directement depuis les « devoirs » de Moodle ; utiliser d'abord Google pour vérifier les traductions et ensuite *Compilatio*.
- Annoncer aux étudiant-e-s que les travaux seront passés dans le logiciel, cela peut limiter les tentations.

Remarques générales

- Il est important de se sensibiliser à tous les aspects de la thématique.
- Clarifier dès le départ l'utilisation qui sera faite du matériel par d'autres personnes ; être plus vigilant-e, y compris par rapport aux supérieur-e-s hiérarchiques.
- Proposer des cours de « déontologie de l'enseignement », même si c'est dommage qu'il y ait besoin de mettre sur papier des règles élémentaires de comportement moral.

Ressources complémentaires

Ressources spécifiques pour l'Université de Fribourg

Directives sur le plagiat : http://www.unifr.ch/tmf/IMG/Directives_sur_plagiat.pdf.

Logiciel anti-plagiat *Compilatio* à l'Université de Fribourg : <http://nte.unifr.ch/-Anti plagiat>.

Aide-mémoire sur l'utilisation de *Compilatio* :
<https://moodle2.unifr.ch/mod/page/view.php?id=113690>.

Ressources générales

Site « Responsable » de l'Université de Genève : <http://responsable.unige.ch/>.

Licences « Creative Commons » : <http://creativecommons.org/choose/?lang=fr>.

Guide « Définition, enjeux, conséquences, risques, prévention... du plagiat universitaire ; ressources, outils de lutte anti-plagiat » de l'Université européenne de Bretagne : <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=224621&sid=1862650>.

Ressources électroniques pour détecter le plagiat et liens vers des sites en ligne des universités canadiennes concernant le plagiat : <http://tactic.pedagogiques.profweb.ca/pour-evaluer/detecter-le-plagiat/>.

Site web « Plagiat sur internet : Eduquer ou dissuader ? » par François Jarraud : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/pages/2007/86_plagiatsurinternet.aspx.

Rapport de synthèse « Le plagiat dans les e-productions des étudiants : importance, prévention et solutions pour l'université » de l'Université catholique de Louvain : <https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ipm/documents/RapportSynthesePlagiat.pdf>.

12 octobre 2015 – Centre de Didactique Universitaire – Université de Fribourg

Document élaboré par Ángela Forero, étudiante au Master en Sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation (MALTT) de l'Université de Genève, dans le cadre d'un stage au Centre de Didactique Universitaire de l'Université de Fribourg, sous la supervision de Marie Lambert et de Bernadette Charlier.

Données reprises et enrichies à partir des synthèses d'échanges de pratiques d'enseignant-e-s de l'Université de Fribourg, dans le cadre des communautés de pratique de la formation Did@cTIC (<http://www.unifr.ch/didactic/fr/formation>).